

Les exploitations de montagne avec des conditions difficiles ont besoin d'une meilleur soutien de la politique agricole!



Exploitation familiale à plein temps:
Conditions favorables en région de montagne

- 0-10% de terrains en pente (=déclivité des prairies de fauche >35%)
- peut exploiter max. 60 ha de surface agricole utile
- reçoit jusqu'à 100'000.- Fr. de paiements directs généraux



Exploitation familiale à plein temps:
Conditions difficiles en région de montagne

- 90-100% de terrains en pente
- peut exploiter max. 15 ha de surface agricole utile
- reçoit à peine 30'000.- Fr. de paiements directs généraux

Aujourd'hui il existe déjà des paiements directs qui doivent compenser les conditions particulièrement difficiles dans les régions de montagne. Une petite partie d'entre eux sont liés à la déclivité („Contributions pour terrains en pente“), et plus des trois quarts soit 354 millions de francs par année, sont versés en fonction du nombre d'animaux gardés et de la situation de la zone: plus une exploitation est en altitude et plus elle possède de bétail, plus elle reçoit de contributions pour les conditions difficiles („Contributions GACD“).

La difficulté des conditions d'exploitation ne tient pourtant pas à l'altitude, mais avant tout au désenclavement et aux obstacles dûs à l'escarpement des surfaces exploitées. Par exemple, une prairie raide demande jusqu'à 12 fois plus d'investissement en travail qu'une surface en terrain plat, et si des obstacles s'ajoutent à cela la différence grossit encore.

Donc plus une région présente de terrains en forte pente et autres surfaces difficiles à exploiter, moins une exploitation qui y est établie peut gérer de surfaces avec la main-d'oeuvre disponible. Une exploitation familiale à plein temps peut exploiter en région de montagne jusqu'à 60 ha dans des situations topographiques favorables (photo en haut à gauche), tandis que dans des conditions vraiment difficiles la limite maximale est déjà atteinte avec 10-15 ha (photo en haut à droite).

Comme tous les paiements directs ou indirects sont liés à la surface, la première exploitation peut générer bien plus de paiements directs que la deuxième. Selon une nouvelle étude de Vision Landwirtschaft, cela peut représenter plus de 100'000 francs de paiements directs généraux par exploitation familiale pour des conditions plates, mais seulement 3 à 4 fois moins (y compris toutes les contributions pour conditions difficiles) dans des régions avec des terrains vraiment en forte pente, soit à peine encore 30'000 francs par exploitation familiale. Généralement les revenus diffèrent encore plus entre ces exploitations car les petites exploitations font d'autant moins de profit par la vente directe de produits. La proposition du Conseil fédéral sur la réforme des paiements directs ne change malheureusement absolument rien à cette situation. Au contraire, les paiements directs relatifs aux conditions difficiles doivent être réduits d'environ 10% par rapport à la situation actuelle.

La distribution profondément inégale des paiements directs entre des exploitations en situation favorable ou en conditions difficiles, est injuste. Et surtout elle manque son objectif le plus important, à savoir le maintien de l'exploitation généralisée. Les terres agricoles plates sont très convoitées dans toutes les régions du pays et n'ont jamais été aussi peu abandonnées que de nos jours. Les paiements directs généraux, qui sont fondés avant tout avec le maintien des terres agricoles, n'ont pratiquement aucun effet pour cela.

Dans les régions de montagne, presque 1 m² de terre est abandonné chaque seconde dans les régions difficiles à exploiter et en forte pente – presque autant de terre qui est perdue en plaine à cause du bétonnage.

Si les exploitations doivent produire aussi à l'avenir sur des terres en fortes pente du lait, de la viande, de la biodiversité, un paysage diversifié, et bien d'autres choses encore, alors il faut y consacrer nettement plus de contributions pour les conditions difficiles et des contributions nettement plus ciblées. Des propositions concrètes et bien étayées sont sur la table. Parmi elles des contributions pour terrain en pente différenciées et une „contribution selon la part des prairies de fauche en pente“ indexée à la proportion de terrains raides pour les exploitations avec des conditions vraiment difficiles.

Vision Landwirtschaft, 23.5.2012

Les propositions visant à mieux aider l'agriculture dans des conditions difficiles sont soutenues, entre autres, par:



Lobag Kreiskommission Berner Oberland

